Mercredi 30 mars

Prévoir bonnes chaussures, sac et bouteille d'eau



Mercredi 06 avril

14h-17h30 : Sortie bowling (Starbowl – 2parties)**2€** - **4€** - **5€**

Pass sanitaire obligatoire pour les plus de 12 ans

Mercredi 13 avril



Vendredi 15 avril

18h-22h : Soirée Escape game chez Mille et un jeux à Trevenans

« le casse du siècle » - « les évadés d'Alcatraz »

Prévoir pique-nique......5€ - 8€ - 10€

Pass sanitaire obligatoire pour les plus de 12 ans

Infos et inscriptions

Sauf mention contraire, les rendez-vous sont fixés à l'accueil jeunes à la médiathèque. Nous nous réservons la possibilité d'annuler une activité si elle recueille moins de 5 inscriptions ou en cas d'alerte météo.

En cas d'absence, un avoir est accordé sur présentation d'un certificat médical.

Toute personne n'ayant pas un comportement ou un langage acceptable se verra refuser
l'accès aux activités.

Inscriptions les mercredis ou sur rendez-vous.

06 45 50 21 69 Mélanie GREMILLET

Accueil jeunes SELONCOURT

MERCREDIS MARS AVRIL 2022







Directrice: Mélanie GREMILLET







(IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique)

Autorisation parentale

Je soussigné(e), M / Mme ⁽¹⁾					
Légalement responsable de					
Autorise mon fils/ma fille (1) à participer aux activités suivantes					

02/03	09/03	16/03	18/03	23/03
Cuisine	Citédo	Art plastique	Soirée crêpes	Art plastique
30/03	06/04	13/04	15/04	
Rando	Bowling	Minecraft	Escape game	

Rayer la mention inutile – (2) Cocher la case correspondante

IMPORTANT: TOUS LES PARENTS DOIVENT VENIR AVEC LEUR NUMERO ALLOCATAIRE AFIN DE POUVOIR APPLIQUER LE BON TARIF (sans numéro allocataire, le tarif le plus élevé sera appliqué!)

Conditions d'inscription :

- Être âgé de 11 à 17 ans (présentation de la carte d'identité)
- Habiter à Seloncourt (fournir un justificatif)
- Justifier d'une assurance extrascolaire (photocopies)
- Remplir une fiche sanitaire de liaison et l'autorisation annuelle
- Photocopie des vaccins mis à jour (OBLIGATOIRE)
- Payer une cotisation annuelle « accueil jeunes » (2€)
- Aide aux temps libres QF inférieur à 800€ -tarifs verts-
- QF compris entre 801€ et 1100€ -tarifs bleus-
- QF supérieur à 1101€ -tarifs rouges-

Règlement par chèque d'un montant de :		euros, à l'ordre du Trésor Public	
Fait à	le	Signature :	

Mercredi 02 mars



Rendez vous directement à Marcel Levin

Mercredi 09 mars

Pass sanitaire obligatoire pour les plus de 12 ans

Mercredi 16 mars

Vendredi 18 mars

Repas : Crêpes party (crêpes sucrées, salées...)



Mercredi 23 janvier